

Me Jacques-Antoine GRAVILLOU

DOCTEUR EN DROIT

NOTAIRE ASSOCIE

SUCESSEUR de son père et de M^e SARRAQUIGNE

54, avenue Ernest Ferroul
11160 PEYRIAC-MINERVOIS

Etude fermée le samedi - Parking clients

SAS HECTARE / ARBANE
1003712 /JAG /JP /MLG

Tél. 04 68 78 11 82

Fax. 04 68 78 13 63

e-mail : scp.gravillou@notaires.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques-Antoine GRAVILLOU, Docteur en Droit, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Jacques-Antoine GRAVILLOU, Notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à PEYRIAC-MINERVOIS, 54 avenue Ernest Ferroul, le 15 avril 2022,
Il a été constaté la VENTE,

Par :

La société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du romarin Le Clos des Chanterelles - BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Farid **ARBANE**, maçon, né à KSAR TOUROUG (MAROC), le 20 octobre 1986, et Madame Linda **LARAICIA**, employée de banque, née à NARBONNE (11100), le 27 février 1990, époux communs en biens, demeurant ensemble à PENNAUTIER (11610) 7 Clos de l'Arbousier.

De la pleine propriété du **BIEN** ci-après désigné.

DESIGNATION

A VILLEMOUSTAUSOU (AUDE) - 11620 - Le Thou,

Une parcelle de terrain à bâtir

Portant le **numéro dix-sept (17)** du lotissement dénommé LES TERRES DU THOU.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
CD	0270	LE THOU	00 ha 05 a 00 ca	T.A.B.

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **LOT** sus-désigné à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en a la jouissance à compter du même jour.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PEYRIAC-MINERVOIS (Aude)

LE 15 AVRIL 2022.

A circular notary stamp for Me Jacques-Antoine Gravillou, Docteur en Droit, Notaire Associé, SCP GRAVILLOU. The stamp is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink.

Me Jacques-Antoine GRAVILLOU

DOCTEUR EN DROIT

NOTAIRE ASSOCIE

SUCCESEUR de son père et de M^e SARRAQUIGNE

54, avenue Ernest Ferroul
11160 PEYRIAC-MINERVOIS

Etude fermée le samedi - Parking clients

SAS HECTARE / ARBANE
1003712 / JAG / JP / MLG

Tél. 04 68 78 11 82

Fax. 04 68 78 13 63

e-mail : scp.gravillou@notaires.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques-Antoine GRAVILLOU, Docteur en Droit, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Jacques-Antoine GRAVILLOU, Notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à PEYRIAC-MINERVOIS, 54 avenue Ernest Ferroul, le 15 avril 2022, il a été constaté la VENTE,

Par :

La société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du romarin Le Clos des Chanterelles - BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Farid **ARBANE**, maçon, né à KSAR TOUROUG (MAROC), le 20 octobre 1986, et Madame Linda **LARAICIA**, employée de banque, née à NARBONNE (11100), le 27 février 1990, époux communs en biens, demeurant ensemble à PENNAUTIER (11610) 7 Clos de l'Arbousier.

De la pleine propriété du **BIEN** ci-après désigné.

DESIGNATION

A VILLEMOUSTAUSOU (AUDE) - 11620 - Le Thou,

Une parcelle de terrain à bâtir

Portant le **numéro dix-sept (17)** du lotissement dénommé **LES TERRES DU THOU**

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
CD	0270	LE THOU	00 ha 05 a 00 ca	T.A.B.

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **LOT** sus-désigné à compter du jour de la signature de l'acte. Il en a la jouissance à compter du même jour.

PRIX

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **SOIXANTE-DEUX MILLE NEUF CENTS EUROS (62 900,00 EUR)**.

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à **SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGTS EUROS (7 980,00 EUR)** et permettra à l'**ACQUEREUR** de ne supporter les droits que sur la partie du prix hors cette taxe.

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à **CINQUANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT VINGT EUROS (54 920,00 EUR)**.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PEYRIAC-MINERVOIS (Aude)

LE 15 AVRIL 2022


Docteur en Droit
NOTAIRE
SCP GRAVILLOU
Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial
MEMBRE DU RESEAU DES NOTAIRES
LE RELEVEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE.